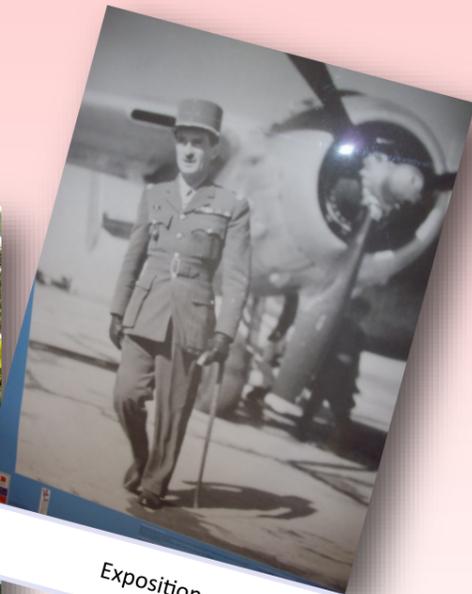




Le bourg



100 ans de monsieur Fauvet



Exposition



Commémorations



Le bourg



Marché de Noël

Sommaire

- p.2 Mot du Maire
- P.3 Résultats d'élections
- P.4 Les membres du Conseil Municipal
- p.5 Les délégués aux commissions
- p.6 Responsables du bourg et des villages
- p.7 Vote des taux d'imposition
- p.8 à 10 Compte administratif et budget primitif « commune »
- p.11 Subventions aux associations
- p.12 Compte administratif et budget primitif « eau »
- p.13 CCAS
- p.14 à 20 Réalisations 2014
- p.15 Service d'aide aux personnes âgées
- p.16 à p.25 Manifestations 2014 et mot de l'école
- p.26 Nos ados
- p.27 Extraits de registres de délibérations « 100 ans »
- p.28 à 30 Nos associations
- p.30 Etat civil
- p.31 Tarifs 2015
- p.34 à 39 infos diverses (associations extérieures)
- p.40 Numéros utiles
- p.41 Activité locale
- p.43-44 pêle-mêle

Directeur de publication : Guibert Philippe
 Commission de rédaction : Rousseau Michel, Thibaud Vincent,
 Duplouch Jacky
 Rédaction et crédits photos : Marie-Jo et Alexandra

Dompierre les Eglises

2014 Bulletin municipal



Mot du Maire

Mes chers concitoyens,

C'est une tâche tout à fait nouvelle pour moi que d'être Maire et d'avoir la responsabilité de notre village que j'habite depuis maintenant plus de trente ans.

Mais quelle tâche!

Passionnante d'abord parce qu'il y a beaucoup à faire, notamment répondre aux vœux de tous!

Les séniors d'abord, et ils sont nombreux. Nous avons pris l'engagement d'apporter un service à ceux dont la mobilité diminue... C'est chose presque faite et nous pensons affiner ce service au fur et à mesure de sa mise en place.

Les actifs ensuite. Ce sont ceux qui méritent le plus notre attention parce que c'est eux qui par leur travail permettent à la fois de payer les retraites des séniors et d'assurer les études des jeunes, nous leur avons réservé quelques pages pour qu'ils se présentent, mais aussi nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'ils puissent grandir, se développer et réussir. C'est l'enjeu principal de notre époque, nous devons mettre toute notre énergie au service de ces entrepreneurs si nécessaires à la survie de notre village.

J'appelle tous et toutes à avoir la plus grande considération pour ces actifs qui sont la véritable richesse de notre village, qu'ils soient agriculteurs, éleveurs, artisans, commerçants, industriels, agents de santé, etc., etc..

Et puis, il y a les jeunes : c'est l'avenir! Nous avons prévu de les aider dans leurs activités extrascolaires, dans leurs loisirs, dans leur découverte du monde du travail. L'important c'est de les aider à s'ouvrir à notre époque pour qu'ils la comprennent et puissent un jour y jouer un rôle important... C'est le vœux que je formule pour chacun d'eux.

Au-delà de ces enjeux, je découvre aussi l'énorme machinerie administrative de l'état avec et contre laquelle il faut arriver à travailler, à avancer, à faire aboutir les projets. C'est à la fois impressionnant de lourdeur et de paralysie, et en même temps riche d'opportunités bien cachées qu'il nous faut découvrir, ainsi notre école, la gaieté même de notre village, est renouvelée pour 4 ans et c'est merveilleux, ainsi notre poste, qui reste au service du village, ainsi nos associations qui égaient de leurs initiatives nos saisons.

Et notre bulletin est là et nous essaierons de le faire plus fréquent.

A bientôt donc.

Amitiés à tous et à toutes.

Philippe Guibert



Marché de Noël



100 ans de monsieur Fauvet



Les cadets militaires



Exposition



Les cadets militaires



Marché de Noël



Le bourg



100 ans de monsieur Fauvet



Le marché de Noël

Information diverses

| | |
|---|--|
| <u>S.A.M.U.</u> | 15 |
| <u>Sapeurs Pompiers de Magnac-Laval</u> | 18 |
| <u>Gendarmerie de Magnac-Laval</u> | 17 ou 05.55.68.51.24 |
| <u>C.H.R.U.</u> | 05.55.05.55.55 |
| <u>Hôpital de Magnac-Laval</u> | 05.55.60.52.00 |
| <u>Centre Antipoison de Bordeaux</u> | 05.56.96.40.80 |
| <u>Mairie</u> Ouverture : du mardi au samedi matin de 8h00 à 12h00 Fermeture : au public tous les après-midi et tous les lundis Tel : 05.55.68.53.78 ou 09.62.00.35.66 Fax : 05.55.68.54.13 Email : mairie.dompierreleseglises@wanadoo.fr Site : www.dompierre-les-eglises.fr | <u>Agence Postale Communale</u> Ouverture : du mardi au samedi Tous les matins de 9h00 à 12h00 fermeture le lundi toute la journée 05.55.68.55.46 |
| <u>S.A.U.R. (Service des eaux)</u> 05.87.23.10.00 service clients du lundi au vendredi 8 h à 19 h 05.87.23.10.01 24h/24 & 7j/7 | <u>Service Taxi Car</u> Le transporteur est Madame ROUSSEAU Françoise de Saint Hilaire la Treille 05.55.76.85.75 |
| <u>Tresor Public de Magnac-Laval</u> Ouverte : du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 le vendredi de 8h à 12h fermé l'après-midi 05.55.68.53.48 | <u>Assistances Sociales</u> Camille RIAUSSET Permanences Antenne de Magnac-Laval 22, rue Camille Grellier 87190 MAGNAC LAVAL 05.55.60.11.10 MERCREDI de 9h30 à 12h VENDREDI de 9 h30 à 12 h sur rendez-vous unique- ment. |
| <u>Sous-préfecture de Bellac</u> 8, rue Lamartine 87300 BELLAC 05.55.60.92.50 Horaires d'ouverture au public de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00 du lundi au vendredi | <u>E.D.F.</u> Dépannages réseaux électricité 09.726.750.87 |
| <u>Vacances haute-vienne réservation</u> Maison Régionale du Tourisme 30, cours Gay Lussac CS 50095 87003 LIMOGES Cedex 1 05 55 79 72 63 Mail : www.reservation@vacances haute-vienne.com | <u>A.F.P.A.R (Association en faveur des personnes âgées et retraitées)</u> 05 55 60 51 42 : Fax 05 55 68 69 73 Horaires : LUNDI : 8H00-12H00 et 13H15-14H45 MARDI : 14H00 - 17H00 MERCREDI, JEUDI, VENDREDI : 14H00-16H00 |

Résultats d'élections

Elections municipales du 23 mars 2014

| | Inscrits | Votants | Exprimés | Abstentions | Blancs/nuls | Majorité absolue | 1/4 inscrits |
|-----------------------|----------|--------------|--------------|-------------|-------------|------------------|--------------|
| 1 ^{er} tour | 319 | 268 (84.01%) | 259 (96.64%) | 51 (15.99%) | 9 (3.36%) | 130 | 80 |
| 2 ^{ème} tour | 319 | 271 (84.95%) | 268 (98.89%) | 48 (15.05%) | 3 (1.11%) | - | - |

| Candidats | Voix | | % | | Elu au conseil municipal | |
|----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|--------------------------|-----------------------|
| | 1 ^{er} tour | 2 ^{ème} tour | 1 ^{er} tour | 2 ^{ème} tour | 1 ^{er} tour | 2 ^{ème} tour |
| ANDRE Claude | 123 | 0 | 47.49 | 0.00 | non | non |
| BABARIT Hervé | 120 | 118 | 46.33 | 44.03 | non | non |
| BAIGE Didier | 131 | / | 50.58 | / | oui | / |
| BAZIN Gérard | 126 | 133 | 48.65 | 49.63 | non | oui |
| BLONDET Olivier | 133 | / | 51.35 | / | oui | / |
| CLAUSS Laurence | 129 | 135 | 49.81 | 50.37 | non | oui |
| DUCHIRON Jean | 118 | 0 | 45.56 | 0.00 | non | non |
| DUCHIRON Jean-Michel | 127 | 144 | 49.03 | 53.73 | non | oui |
| DUPLOUICH Jacky | 123 | 142 | 47.69 | 52.99 | non | oui |
| GOUMY Guy | 126 | 0 | 48.65 | 0.00 | non | non |
| GUIBERT Philippe | 130 | / | 50.19 | / | oui | oui |
| LEGRAND Lucette | 118 | 117 | 45.56 | 43.66 | non | / |
| MENU Stéphane | 123 | 122 | 47.49 | 45.52 | non | non |
| MONGROLLE Laurent | 120 | 122 | 46.33 | 45.52 | non | non |
| MURPHY Gary | 123 | 123 | 47.69 | 45.90 | non | non |
| POTARD Odile | 121 | 134 | 46.72 | 50.00 | non | oui |
| QUICK Jane | 128 | 124 | 49.42 | 46.27 | non | non |
| ROULON Sabrina | 129 | 136 | 49.81 | 50.75 | non | oui |
| ROUSSEAU Michel | 127 | 132 | 49.03 | 49.25 | non | oui |
| THIBAUD Vincent | 131 | / | 50.58 | / | oui | / |
| TINGRY Catherine | 125 | 0 | 48.26 | 0.00 | non | non |
| WILLEMS Marie-Paule | 116 | 118 | 44.79 | 44.03 | non | non |

Les membres du Conseil Municipal

Le Maire



Guibert Philippe

Les 3 adjoints



Rousseau Michel



Thibaud Vincent



Blondet Olivier

Les conseillers



Baige Didier



Bazin Gérard



Clauss Laurence



Duchiron Jean-Michel



Duplouich Jacky



Potard Odile



Roulon Sabrina



« Liberté et tranquillité »

Philippe Mercier

« Apporter un peu de dynamisme et essayer de faire vivre nos petites communes qui s'éteignent à petit feu. »

Silvère Perrot



GARAGE LE BEAUVERT
RN 145 - 87190 DOMPIERRE-LES-EGLISES

VEHICULES NEUFS ET OCCASIONS

Tél.: 05 55 68 55 70
Fax: 05 55 68 68 15
M. DUROUX

« Travailler à la campagne est plus dur qu'à la ville... surtout dans le nord du département. »

Philippe Duroux

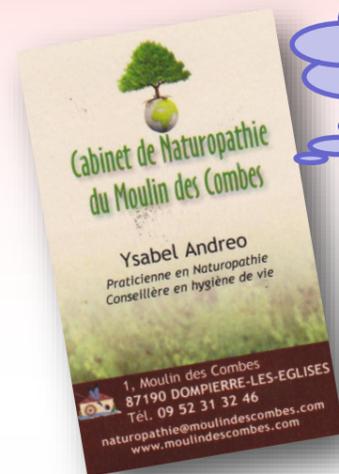


« C'est assez facile et agréable d'être agriculteur à Dompierre, le remembrement et la taille des parcelles permettent de faire une bonne culture et un bon élevage. Depuis 19 ans que nous sommes ici, si cela ne nous avait pas plu, nous serions déjà partis »

Famille Cournil

L'activité locale

L'agriculture à Dompierre est très présente et très importante. Nous comptons sur notre commune une dizaine d'agriculteurs ainsi que 7 entreprises locales artisans ou commerçants et d'autres en cours de création. Nous avons souhaité leur dédier un espace de notre bulletin et recueillir leur sentiment en quelques mots sur ce que représente le fait de travailler en milieu rural. Nous les remercions de s'être prêtés au jeu. Personne ne sera oublié, la suite au prochain numéro...



« Un défi audacieux »

Ysabel Andéo



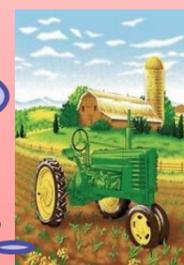
« Des tracas dus entre autre à la désertification... et des joies malgré tout »

Catherine Gauthé et Philippe Marchadier



« Simplement, savoir rester humble, courtois, poli, respectueux et surtout honnête... »

Didier Audier



AUDEBERT THIERRY

6 le Bourg

87190 Dompierre les Églises

Les délégués aux commissions

CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)
Communauté de communes Brame-Benaize
1 délégué : ROUSSEAU Michel

CIID (commission intercommunale des impôts directs)
1 délégué titulaire : GUIBERT Philippe, Maire
1 délégué suppléant : BLONDET Olivier

| Commission d'appel d'offres : Le Maire : GUIBERT Philippe | |
|--|----------------------|
| Titulaires | suppléants |
| BAIGE Didier | POTARD Odile |
| CLAUSS Laurence | ROULON Sabrina |
| THIBAUD Vincent | DUCHIRON Jean-Michel |

| Commission des travaux : Le Maire : GUIBERT Philippe | |
|---|----------------------|
| titulaires | suppléants |
| ROUSSEAU Michel | BAIGE Didier |
| BLONDET Olivier | THIBAUD Vincent |
| BAZIN Gérard | DUCHIRON Jean-Michel |

Commission tourisme – culturelle – associative

Le Maire : GUIBERT Philippe

- ROULON Sabrina – BLONDET Olivier – CLAUSS Laurence – POTARD Odile

Commission de la communication et des réceptions

Le Maire : GUIBERT Philippe

- DUPLOUICH Jacky – CLAUSS Laurence – THIBAUD Vincent

Délégués aux divers syndicats

Syndicat d'énergies

- 1 Titulaire : DUPLOUICH Jacky
- 1 Suppléant : BLONDET Olivier

S.M.I.C.T.O.M. (syndicat mixte de collecte et de transport des ordures ménagères)

- 1 Titulaire : DUCHIRON Jean-Michel
- 1 Suppléant : BAZIN Gérard

SMABGA (syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Gartempe et ses affluents)

- 1 Titulaire : ROUSSEAU Michel
- 1 Suppléant : BLONDET Olivier

Syndicat COUL-GART-EAU

- 2 Titulaires : DUPLOUICH Jacky – BAZIN Gérard
- 2 Suppléants : ROULON Sabrina – DUCHIRON Jean-Michel

Représentants :

AFPAR (association en faveur des personnes âgées et retraitées)

CLAUSS Laurence – ROULON Sabrina – POTARD Odile

ATEC (agence technique départementale de la Haute-Vienne)

1 représentant : GUIBERT Philippe, Maire

Responsables

Responsable défense : GUIBERT Philippe

Responsable pandémie : ROULON Sabrina

Responsables école-cantine scolaire : CLAUSS Laurence – BAZIN Gérard

Responsables du personnel

Le Maire : GUIBERT Philippe - ROUSSEAU Michel - THIBAUD Vincent - BLONDET Olivier

Responsables du bourg et des villages

| BOURG ET VILLAGES | NOM DU RESPONSABLE | N° DU RESPONSABLE |
|--|---------------------------------|-------------------|
| LA GRANGE - LA LOGE - LA COUR LE CHÂTEAU - LE MOULIN DU CHATEAU | GUIBERT Philippe | 06 07 66 06 06 |
| AYRES - VIVILLE - L'AGE - CROS LA TUILERIE - LES COMBES LE MOULIN BRETON - LA BORDE LA CHENAIE - LE MOULIN DU PREDEAU | ROUSSEAU Michel | 06 83 14 74 85 |
| TREIFFEIX - BRIDIERS LES FAITES (avec Mme ROULON) | THIBAUD Vincent | 06 73 73 68 35 |
| CHAMPAGNAT - PEURLAND LES ECURES - VERGNEDONDE | BLONDET Olivier | 06 82 11 81 68 |
| LAVALETTE - MONTAVIE | BAIGE Didier | 06 76 67 55 05 |
| LE BOURG LE MAS - LAVAUD - PLAISANCE | BAZIN Gérard CLAUSS Laurence | 06 84 19 73 08 |
| LE MOULIN DES COMBES - LE PEU LE COURET - LE PETIT MONTBROD | DUCHIRON Jean-Michel | 06 63 31 42 12 |
| CHEZ CHAUMET - VILLETRAND - LA PORTE LE CLOS DES CHENAIES | DUPLOUICH Jacky | 06 81 22 27 44 |
| LES FOUGERES - LAVAUZELLE - LE BOURASSAT | POTARD Odile | 06 70 60 25 91 |
| LE BEAUVERT - LE MAUBERT - LES SAGNES LES FAITES (avec M. THIBAUD) | ROULON Sabrina | 06 20 83 15 31 |

Patois bien vivant : qu'armude inquère !

Nul besoin d'aller chercher quelque dialecte exotique à l'autre bout du monde pour intéresser les spécialistes du langage. Comme vous le savez certainement, en France, nos ancêtres parlaient des langues régionales relevant, schématiquement, de deux grandes catégories : au Sud, la **langue d'Oc** et au Nord, la **langue d'Oïl**. Or, nos communes de



Basse-Marche se trouvent précisément situées en plein milieu de la zone de transition entre ces deux catégories. Celle-ci s'étend d'Est en Ouest depuis la Charente Limousine et Angoulême jusqu'en Allier vers Montluçon ; les linguistes l'ont baptisée « **le croissant** » en raison de sa forme sur la carte géographique. Peu étudiés jusqu'ici, les patois parlés dans cette zone posent des questions : mi d'Oc, mi d'Oïl, ils sont pourtant assez similaires pour que les gens qui les parlent encore se comprennent facilement entre eux d'un bout à l'autre du croissant.

Le dynamique Président d'une association patrimoniale d'Eguzon (« Les Fruits du Terroir ») a pris l'heureuse initiative de réunir l'an dernier à Crozant une dizaine de linguistes intéressés par ce sujet. Il en est sorti un projet intitulé « **Le Croissant Linguistique** » qui vise à recueillir et analyser un maximum de vocabulaire et de parler de ces patois en allant interroger et même enregistrer les voix de ceux qui les pratiquent encore couramment.

Le lancement du projet a eu lieu officiellement lors d'une réunion à La Souterraine le 22 Novembre 2014. J'ai eu le plaisir d'y être invité, ainsi qu'une dizaine d'autres personnes de Creuse et de Haute-Vienne intéressées et susceptibles d'aider à organiser cette collecte orale. Nous avons beaucoup appris et passé une journée passionnante en compagnie de linguistes éminents – et passionnés ! – du CNRS à Paris, Nice et Poitiers, qui se déplaceront eux-mêmes aussi sur le terrain pour l'occasion dès les mois à venir. Ils devraient nous

rapporter les premiers résultats de leurs analyses au bout de deux ou trois ans, mais ils espèrent collecter assez d'informations pour travailler encore pendant de nombreuses années, avec des techniques innovantes, sur l'ensemble de données linguistiques ainsi rassemblées et sauvegardées.

Si vous parlez couramment patois et que vous soyez prêt(e) à y consacrer quelques heures, attendez-vous donc à être peut-être sollicité(e) et à voir un de ces jours débarquer un linguiste enthousiaste avec son questionnaire et son petit magnétophone numérique...Merci d'avance de votre collaboration à ce projet de préservation de notre patrimoine !

Et d'même, ayèz pas peur de continua à causa patoué : si que torne, din quauqu'temps que s'rà la mode à Paris !

Michel DUPEUX

(joignable au 06 89 99 21 80 pour plus d'informations)



Dans le cadre de la manifestation annuelle « coqueliconte », un spectacle pour la petite enfance aura lieu le 19 mai à 10h30 à la salle des fêtes de Dompierre. Un plaisir pour les yeux et les oreilles des bambins!

Fondée en 1864, la Croix Rouge fêtait en cette année 2014 ses 150 ans. A cette occasion, toutes les Unités Locales de la Haute-Vienne se sont retrouvées le 17 Mai pour une journée de rencontre et d'échange sur leurs différentes activités.

Le 13 Juin, une importante délégation regroupant les responsables des U.L. s'est rendue au cimetière d'Oradour sur Glane en présence de Mr. Le préfet Jacques Lainé, administrateur de la C.R.F. où une gerbe a été déposée en l'honneur des victimes d'Oradour et de l'intervention de la C.R. (70 ans). Cette même délégation était également reçue en mairie par Mr. le maire.

Sur le plan local, notre Unité Locale s'est déplacée de quelques centaines de mètres pour intégrer un nouvel espace à la récente salle des fêtes. Une acquisition d'un nouvel équipement (penderies, étagères présentoirs ...) a été nécessaire et permet une meilleure présentation des articles. Nous tenons à signaler que le magasin de vêtements est ouvert à toutes les personnes lors des heures de permanence. Nous remercions toutes les personnes qui contribuent par leur apport de lingerie et vêtements à son achalandement.

Depuis la reprise des permanences en septembre, la distribution alimentaire aux personnes nécessiteuses est remplacée par des **tickets service** dont les personnes sont obligées de se rendre soit à Saint Sulpice Les Feuilles soit à Bellac ce que nous déplorons. En effet, l'intermarché de Magnac-Laval et de le Dorat ne les acceptent pas.

En février , nous avons porté un petit colis à 80 personnes hospitalisées sur l'ensemble des sites du HIHL.

En octobre, l'accordéoniste Maurice Guelpin est venu animer un après midi pour les pensionnaires de l'hôpital de Magnac-Laval.

Un grand merci à toutes les personnes qui réservent chaque année un bon accueil aux responsables de l' Unité Locale lors du placement des cartes ainsi **que lors** des jours de collecte alimentaire. **Nous avons besoin de votre soutien.**



BUDGET 2014 (au 31 – 10 - 2014) :

Recette totale : 3178, 38 €

le bureau

Rappel des jours d'ouverture: 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 14 à 16 h. En cas de nécessité : 05 55 68 58 25.

La C.R.F. en Haute – Vienne c'est :

316 bénévoles dont 53 intervenants secouristes

11 Unités Locales dont (selon leur importance), 2 Maisons et 9 Espaces

Limoges, Ambazac, Chateauponsac, Bellac, Le Dorat , Nantiat, Magnac-Laval, Sain Yrieix la Perche, Saint Just le Martel, Saint Sulpice les Feuilles, Solignac.

1 salariée (secrétariat)

1 EHPAD (Etabl. Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes) àRochechouart.

7 CSI (Centre de Soins Ifirmiers) et 1 SSIAD avec 8 sites (Serv. Soins Inf. à Domic)

1 IRFSS (Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale)

Soit 237 salariés

Vote des taux d'imposition 2014

Après avoir pris connaissance du produit attendu des impôts 2014, présenté par l'administration fiscale, Monsieur le Maire propose de ne pas changer le taux des 3 taxes. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 11 voix POUR, émet un avis favorable à cette proposition. Le taux des 3 taxes reste inchangé comme suit :

| | | |
|---|---|----------------|
| - Taxe d'habitation | : | 7,62 % |
| - Taxe Foncière sur les propriétés bâties | : | 13,62 % |
| - Taxe Foncière sur les propriétés non bâties | : | 39,39 % |

Les membres suivants ont été désignés par le service des impôts pour siéger à la commission communale des impôts directs:

Commissaires titulaires :

THIBAUD Vincent 13, Treiffeix 87190 Dompierre les Eglises (Adjoint)
MICHELET Thierry 9, Chez Chaumet 87190 Dompierre les Eglises
ROUSSEAU Benoit 7, rue de la Mairie, 87190 Dompierre les Eglises
BAIGE Didier 7, la Valette-Montavie 87190 Dompierre les Eglises
AUDIER Didier 1, Plaisance 87190 Dompierre les Eglises
COURNIL Pierre 4, Les Ecures 87190 Dompierre les Eglises
AUDEBERT Thierry 5, route de Magnac-Laval 87190 Dompierre les Eglises
DUCHIRON Fabrice 9, le Couret Dompierre les Eglises
MARZET Jean-Pierre 6, le Mas 871910 Dompierre les Eglises
BLONDET Olivier 7, Champagnat 87190 Dompierre les Eglises
ROULON Sabrina Le Maubert 87190 Dompierre les Eglises
BLONDET Gérard Avenue Victor Hugo 87190 Magnac-Laval(hors commune)

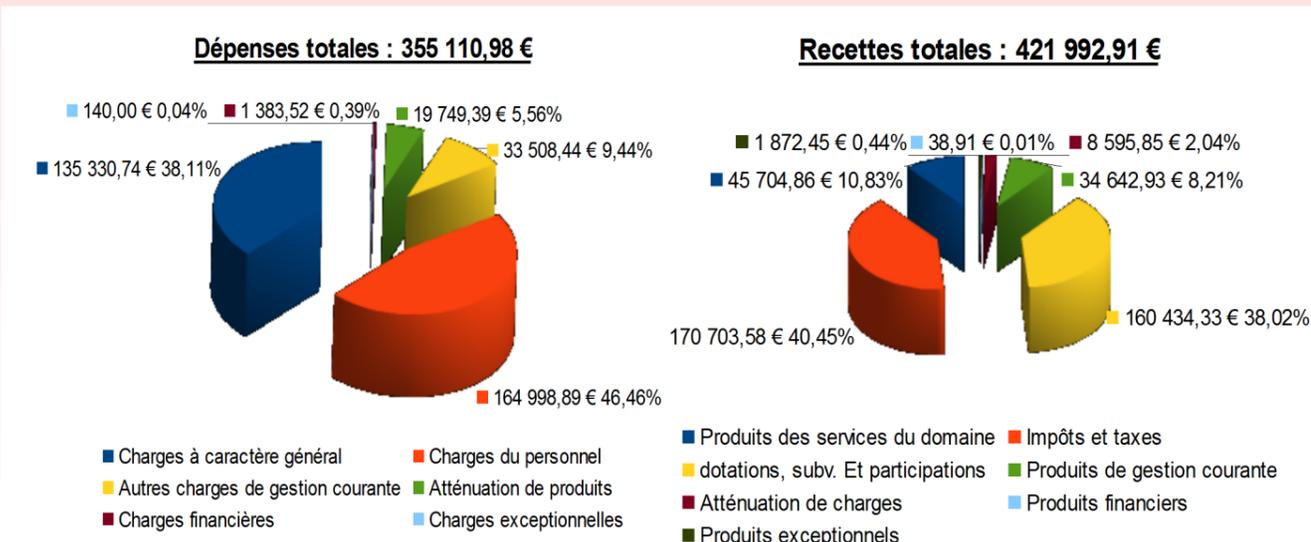
Commissaires suppléants :

MURPHY Gary 14, Les Ecures 87190 Dompierre les Eglises
QUICK Jane 1, Les Pinquets 87190 Dompierre les Eglises
WILLEMS Marie-Paule Le Moulin de château 87190 Dompierre les Eglises
DOUCET Enrique 7, Vergnedonde 87190 Dompierre les Eglises
MICHELET Raymond 9, Chez Chaumet 87190 Dompierre les Eglises
BABARIT Hervé 2, Le Maubert Dompierre les Eglises
PAILLER David Lavalette-Montavie Dompierre les Eglises
DUCHIRON Jean 8, Lavalette-Montavie Dompierre les Eglises
GOUMY Guy 4, le Maubert Dompierre les Eglises
MENU Stéphane 19, le Beauvert Dompierre les Eglises
MERCIER Philippe 1, La Loge Dompierre les Eglises
CHARLES Didier Villechenon 87190 Magnac-Laval (hors commune)

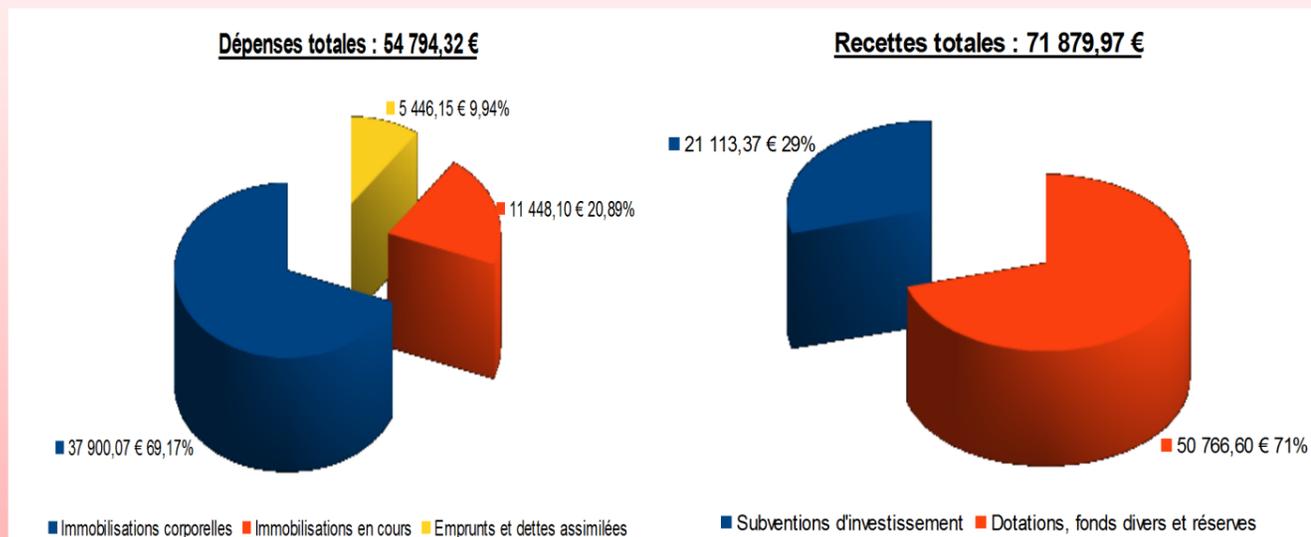
Vote du compte administratif 2013 « commune »

Le Compte Administratif 2013, présenté par Monsieur Rousseau Michel, est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Section d'exploitation



Section d'investissement



L'ADIL 87 vous informe et vous conseille gratuitement en matière

L'ADIL 87 délivre environ 10000 consultations chaque année dans le **domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement.**

Les conseils juridiques :

Relations propriétaires-locataires : indécence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer ...

Accession à la propriété : contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres ...

Copropriété : assemblée générale, charges de copropriété, syndic ...

Relations de voisinage : bruit, mitoyenneté, servitudes, ...

Urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux ...

Les conseils financiers et fiscaux :

Conseils financiers et fiscaux en accession à la propriété : études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances,...

Fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts,...

Amélioration de l'habitat : prêts et subventions de l'Anah, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, .

Des permanences près de chez vous :

| Site | Dates | Horaires | Lieu |
|-----------------------------|---|-------------|---------------------------------|
| Bellac | 2 ^{ème} & 4 ^{ème} mardi | 9h30-12h30 | Maison du Département |
| Bessines | 1 ^{er} & 3 ^{ème} mardi | 9h30-12h00 | Maison du Département |
| Bujaleuf | 3 ^{ème} mardi | 14h15-16h45 | Mairie |
| Châteauneuf la Forêt | 1 ^{er} mardi | 16h00-17h30 | Mairie |
| Eymoutiers | 1 ^{er} mardi | 14h00-15h30 | Mairie |
| Saint Junien | 1 ^{er} & 3 ^{ème} jeudi | 9h30-12h00 | Maison du Droit |
| Saint Yrieix | 2 ^{ème} & 4 ^{ème} jeudi | 9h30-12h00 | Maison du Département |
| Magnac Laval | 2 ^{ème} & 4 ^{ème} mardi | 14h00-16h30 | Maison du Département |
| Cussac | 1 ^{er} & 3 ^{ème} jeudi | 14h00-16h30 | Mairie |
| CAF | 2 ^{ème} & 4 ^{ème} jeudi | 14h00-17h00 | Caisse d'Allocations Familiales |

Un site Internet : www.adil87.org

Il contient de nombreuses rubriques, dont « Se loger en Haute-Vienne », « Les offres de terrains en lotissement », « Amélioration de l'habitat », « Non décence et habitat indigne », « Impayés de loyers et expulsion »...

Il comporte de nombreux modèles de lettres.

Il permet aux internautes de connaître les dernières nouveautés législatives et réglementaires.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

(Les mardis et jeudis uniquement sur rendez-vous)

ADIL 87 - 28, avenue de la Libération 87000 Limoges **Tél. : 05 55 10 89 89 Site internet : www.adil87.org**

L'Office de Tourisme est une association loi 1901, le bureau est composé de 7 membres : Jacques Dufourd - Président, Joëlle Jorro - Vice Présidente, Jacky Guimier - Vice Président, Alain Bonnet - Secrétaire, Jacky Berger - Secrétaire Adjoint, Isabelle Guimier - Trésorière, Jocelyne Blanchet - Trésorière Adjointe, ces membres sont issus du conseil d'administration et rééligibles annuellement.

N'attendez plus pour pousser la porte des deux pôles d'accueil, vous y trouverez un accès à Internet gratuit, un accès wifi, les programmes culturels (cinéma, théâtre, concerts, programmes des manifestations locales...), la documentation des villes et villages du département mais aussi des départements limitrophes pour des idées de sorties les week end, les dépliants des parcs à thème/de loisirs pour des sorties en famille avec les enfants ou petits-enfants, les circuits de randonnée et autres activités de plein air, la documentation sur les hébergements et lieux de restauration du territoire, et un espace boutique avec de l'artisanat local, des livres et d'autres idées de cadeaux. Enfin, associations, organisateurs d'évènements ou prestataires touristiques, n'hésitez pas à franchir notre porte : nous pourrions vous conseiller, vous orienter et vous aider à diffuser vos renseignements auprès d'un public le plus large possible.

Pour tous ceux qui ont un projet d'installation ou de création d'hébergement touristique, n'hésitez pas à venir dans nos offices de tourisme, nous pourrions vous aider et vous conseiller dans vos démarches administratives. Des réunions sont mises en place sur le territoire du Pays du Haut-Limousin pour aider les porteurs de projets et les prestataires déjà installés, vous pouvez nous contacter pour plus de renseignements.

Le Point Information Jeunesse installé au sein du pôle de Saint Sulpice les Feuilles est à la disposition de tous pour toutes les informations concernant l'enseignement, la formation, l'emploi, la vie quotidienne, les loisirs et les sports, l'Europe et l'étranger ; et aussi l'aide aux projets, l'accompagnement pour la rédaction de cv, de lettres de motivation, etc...

Pôle de Magnac-Laval

13 Place de la République - 87190 Magnac-Laval

Tel : Fax : 05 55 68 59 15 ot_limousinenmarche_ml@yahoo.fr

Ouverture : mardi, mercredi et vendredi : 9h30-12h30 et 13h30-17h30 et samedi : 9h30-12h30 **Pôle de St Sulpice les Feuilles**

Point Information Jeunesse

6 Avenue Jean Jaurès - 87160 Saint Sulpice les Feuilles

Tel : 05 55 76 92 66 ot_limousinenmarche_sslf@orange.fr

Ouverture : mardi au samedi : 9h-12h30



Association MAXIMUM

Dates des collectes pour l'année 2015 :

- Mardi 17 février
- Mardi 28 avril
- Mardi 16 juin
- Mercredi 19 août
- Mardi 20 octobre
- Mercredi 16 décembre

Les personnes intéressées peuvent se faire inscrire à la Mairie

tel : 05 55 68 53 78 ou 09 62 00 35 66

Ou à Maximum directement par fax : **05 55 76 42 92** ou par mail : **maximum87@orange.fr**

Affectation du résultat d'exploitation « Budget Communal »

Après avoir eu connaissance du compte administratif de l'exercice 2013, les Membres du Conseil Municipal statuent sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

Pour mémoire :

| | |
|------------------------------------|---------------|
| Excédent de fonctionnement reporté | + 79 313.84 € |
| Déficit d'investissement reporté | - 29 198.69 € |

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2013

| | |
|--------------------------------------|---------------|
| Solde d'exécution de l'exercice 2013 | + 17 085.65 € |
| Solde d'exécution cumulé | - 12 113.04 € |
| (-29 198.69 + 17 085.65) | |

Solde des restes à réaliser au 31 décembre 2013

| | | |
|--|----------|---------------|
| | Dépenses | 88 500.00 € |
| | Recettes | 52 759,00 € |
| | | - 35 741.00 € |

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2013

| | |
|---------------------------------------|---------------|
| Rappel du solde d'exécution cumulé | - 12 113.04 € |
| Rappel du solde des restes à réaliser | - 35 741.00 € |
| | - 47 854.04 € |

Résultat de fonctionnement à affecter :

| | |
|-----------------------------|----------------|
| Résultat de l'exercice 2013 | + 66 881.93 € |
| Résultat antérieur | + 79 313.84 € |
| | + 146 195.77 € |

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide l'affectation suivante :

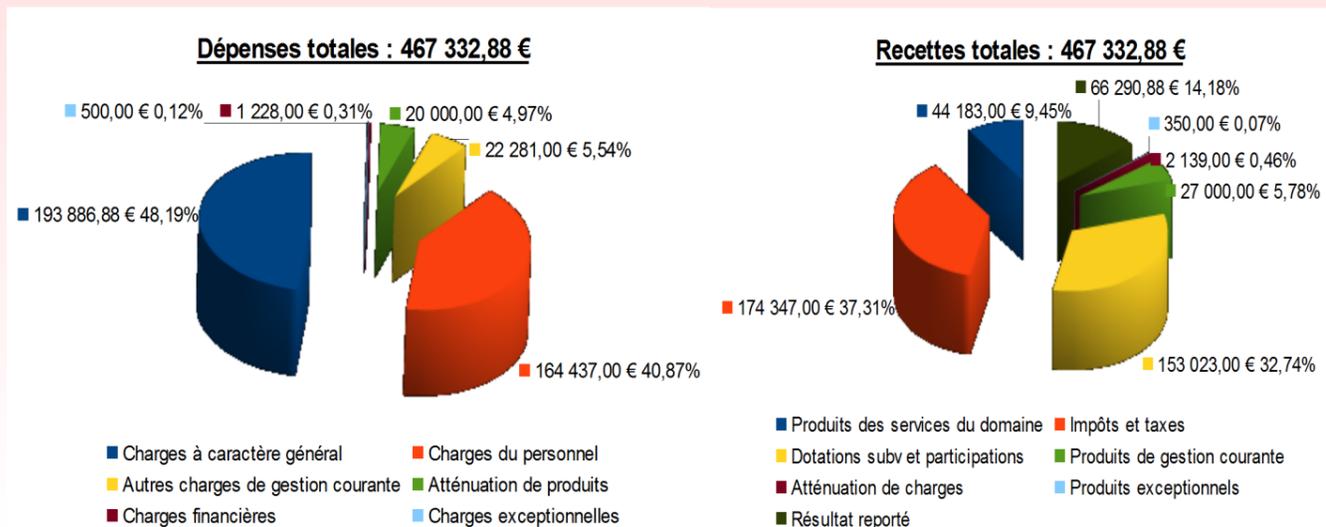
AFFECTATION

- 1) La somme de 80 000 € à l'article 1068 en recettes d'investissement au Budget Primitif 2014
- 2) La somme de 66 290.88 € à l'article 002 au Budget Primitif 2014 en recettes de fonctionnement.

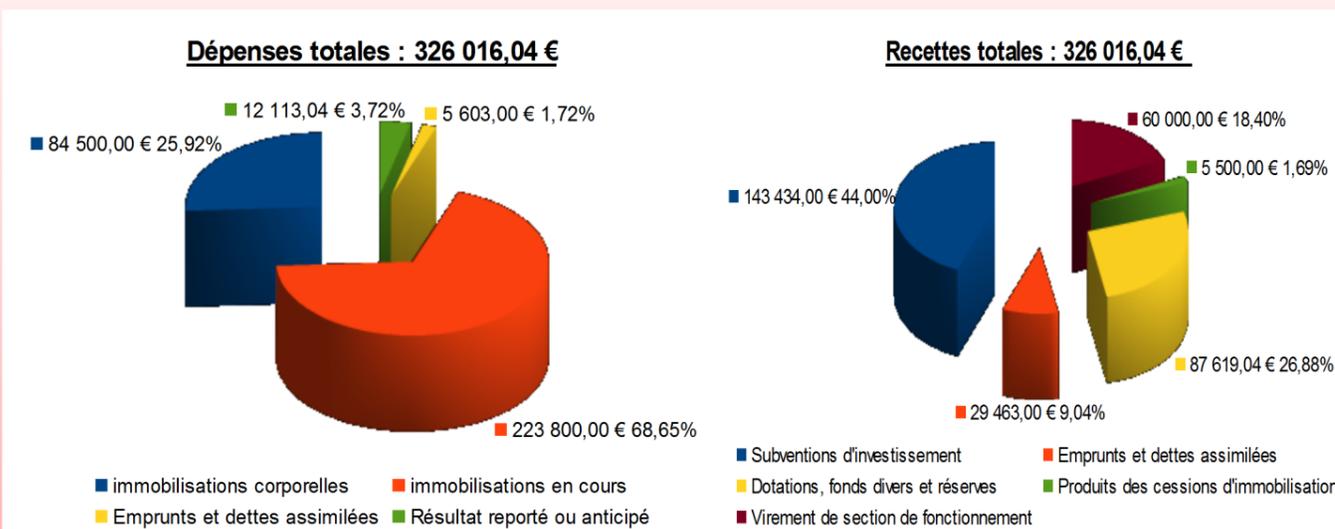
Vote du budget primitif 2014

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le budget primitif 2014 qui s'équilibre comme suit :

Section d'exploitation



Section d'investissement



Le budget primitif 2014 est adopté à l'unanimité

Une fréquentation touristique estivale mitigée mais des projets plein la tête pour la prochaine saison!

A l'image de la tendance nationale, la **fréquentation des pôles d'accueil** à Magnac-Laval et Saint sulpice les Feuilles a légèrement baissé par rapport à l'année 2013 :

- à Magnac-Laval : du 1er mai au 30 juin 2014 : 240 demandes (+ 42% par rapport à 2013)
- du 1er juillet au 31 août 2014 : 791 demandes (dont 356 en juillet et 408 en août, par rapport à 2013 : hausse en juillet et baisse en août)
- du 1er septembre au 31 octobre 2014 : 149 demandes (- 30% par rapport à 2013)
- Saint Sulpice les Feuilles : du 1^{er} mai au 30 juin 2014 : 179 demandes (+ 12% par rapport à 2013)
- du 1^{er} juillet au 31 août 2014 : 438 demandes (dont 246 en juillet et 192 en août, par rapport à 2013 : stabilité en juillet et baisse significative en août)
- du 1^{er} septembre au 31 octobre : 171 demandes -30% par rapport à 2013)

Une trentaine de **sorties et animations ont été organisées**: randonnées à thème, balades contées et musicales, visite patrimoine, sorties botaniques et ornithologiques, savoir faire, après-midi à la ferme, atelier manuels pour les enfants... 633 personnes y ont participé.

129 personnes ont également participé aux 4 **sorties patrimoine** (sorties hors région en car)

Le programme des animations 2015 est en cours de réalisation, il vous réserve de beaux rendez-vous.



Une **convention** a été signée entre les 4 offices de tourisme du Haut Limousin en 2014. La réalisation d'un guide des manifestations en commun pour la période avril à septembre a permis une large diffusion de toutes les manifestations des territoires. Nous nous efforcerons d'adapter au mieux le calendrier de parution de ce guide afin de promouvoir au mieux les manifestations organisées par les associations locales.

La convention prévoit également la fermeture de tous les pôles d'accueil du Pays du Haut-Limousin (sauf St Sulpice les Feuilles qui est point information jeunesse) les jeudis en basse saison afin de pouvoir mener à bien les nouvelles missions qui nous sont confiées, organiser les réunions et rendez-vous avec les prestataires du territoire et travailler en "back-office".

L'office de tourisme rentre cette année dans une **démarche de classement** en catégorie (catégorie 3 demandée).

4 **circuits de cyclotourisme** ont été élaborés sur le territoire Brame-Benaize, ils sont en cours de labellisation par la Fédération de cyclotourisme.

En partenariat avec l'office de tourisme du Dorat, un **circuit des églises** est en création sur le territoire Brame Benaize et de la Basse-Marche.

L'année 2015 sera l'année de la réédition du **guide touristique** du Pays du Haut-Limousin ainsi que **de plans de ville** de Magnac-Laval et de St Sulpice et du territoire intercommunal.

Un **site internet commun** aux offices de tourisme du Pays du Haut-Limousin devrait voir le jour dès 2015.

Dans le cadre de la mutualisation des compétences des offices de tourisme du Pays du Haut-Limousin, des **produits touristiques** mis en place avec les hébergeurs et les prestataires sont mis en place sur le territoire, ils sont commercialisés sur le site sejournelimousin.com

Une réunion avec le label Gîtes de France et l'association Welcome en Limousin est proposée aux **hébergeurs français et anglais** du territoire, elle a pour but de présenter les différentes attentes de la clientèle anglaise et française et de faciliter le premier contact, la prise de réservation et l'accueil des touristes français et anglophones.

Marlène, du pôle d'accueil de Magnac-Laval, a suivi une formation au Comité Régional du Tourisme en fin d'année, elle est maintenant chargée de recenser **l'offre touristique accessible aux personnes handicapées** (handicap moteur, mental, visuel et auditif), elle suivra en début d'année 2 autres formations : accueil du public en situation de handicap et mise aux normes pour rendre un site accessible (hébergement, restaurant, site de visite ou activité de plein air). Pour toute demande de renseignement, de recensement ou d'aide à la mise aux normes, vous pouvez solliciter son aide.

Suite aux travaux engagés par les stations d'autoroute de **Boismandé**, les espaces de promotion touristique vont être modifiés.

Face au succès rencontré par la cache « bien à l'aise au Pot Bouillant » dans le cadre de la chasse aux trésors « **Terra Aventura** », un nouveau dossier sera présenté en 2015 afin d'avoir au moins une autre cache sur notre territoire.

Chaque trimestre, une **lettre Infotourisme** est éditée en partenariat avec les offices de tourisme du Pays du Haut-Limousin, elle vous présente les dernières actualités et les projets en cours, elle est diffusée par courriel et disponible dans les offices de tourisme.

AFPAR

Association en Faveur des Personnes Agées
et Retraités

Du canton de MAGNAC LAVAL

Mairie

87190 MAGNAC LAVAL

Téléphone : 05 55 60 51 42 – fax : 05 55 68 69 73

OUVERT À TOUT PUBLIC

Secrétaire adjoint : Mme POTARD Odile conseil-
lère municipale de Dompierre Les Eglises
Trésorier : Mr FILLEUX Claude délégué retraité de
Dompierre Les Eglises
Trésorier adjoint : Mme HUGUET Bernadette 1ère
adjoindte de Villefavard

Mercredi de 13h30 à 16h30

Jeudi de 14h à 17h

Vendredi de 14h à 17h

Une permanence physique et téléphonique est tenue dans le bureau à l'hôpital de Magnac Laval le lundi de 10h à 12h et du mardi au vendredi de 14h à 16h. En dehors des horaires d'ouvertures, une messagerie est à la disposition au numéro indiqué ci-dessus.



Présidente d'honneur : Mme DEMOUSSEAU Josiane Maire de St Léger Magnazeix et Conseillère Générale
Présidente : Mme SAILLARD Madeleine Maire de Droux
Vice présidente : Mme POULIDOR Michèle ex-présidente
Secrétaire : Mme LEFRERE Amélie conseillère municipale de Magnac Laval

Cette association mandataire a pour objet de proposer des services d'aide ou maintien à domicile pour les personnes âgées ou handicapées mais est ouverte également à tout public pour une aide à domicile (garde malade, courses, travaux ménagers etc...). Durant l'année 2013, notre association comptait 171 employeurs et 89 employés de maison. Le secrétariat est assuré par Christelle Perrot comme suit :

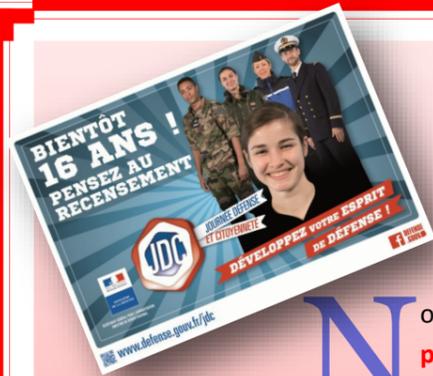
Lundi de 8h à 12h30 et de 13h15 à 14h45

Mardi de 14h à 17h

Vote des subventions aux associations

| | |
|--|----------------|
| Comité des Fêtes | 400 € |
| Société de chasse de Dompierre (A.C.C.A) | 400 € |
| Amicale « Sourire d'automne » | 400 € |
| Coopérative scolaire | 640 € |
| Association Kloreaufil | 400 € |
| Comité de la Croix Rouge section Magnac-Laval | 80 € |
| Accidentés du travail de Magnac-Laval | 80 € |
| Fédération des Déportés de Limoges | 50 € |
| F.N.A.C.A | 80 € |
| Prévention Routière | 100 € |
| Amicale des sapeurs pompiers de Magnac-Laval | 200 € |
| Association des parents d'élèves de Saint-hilaire-la-Treille | 50 € |
| Total | 2 880 € |

Recensement militaire



Nous vous rappelons que le recensement militaire est **obligatoire pour les filles comme pour les garçons.**

Le principe est simple : inscrivez vous à la mairie dans le mois qui suit votre 16ème anniversaire, muni(e) du livret de famille et de votre pièce d'identité. Si vous avez oublié, faites quand même la démarche. Elle est obligatoire! L'attestation de recensement qui vous sera délivrée est nécessaire pour :

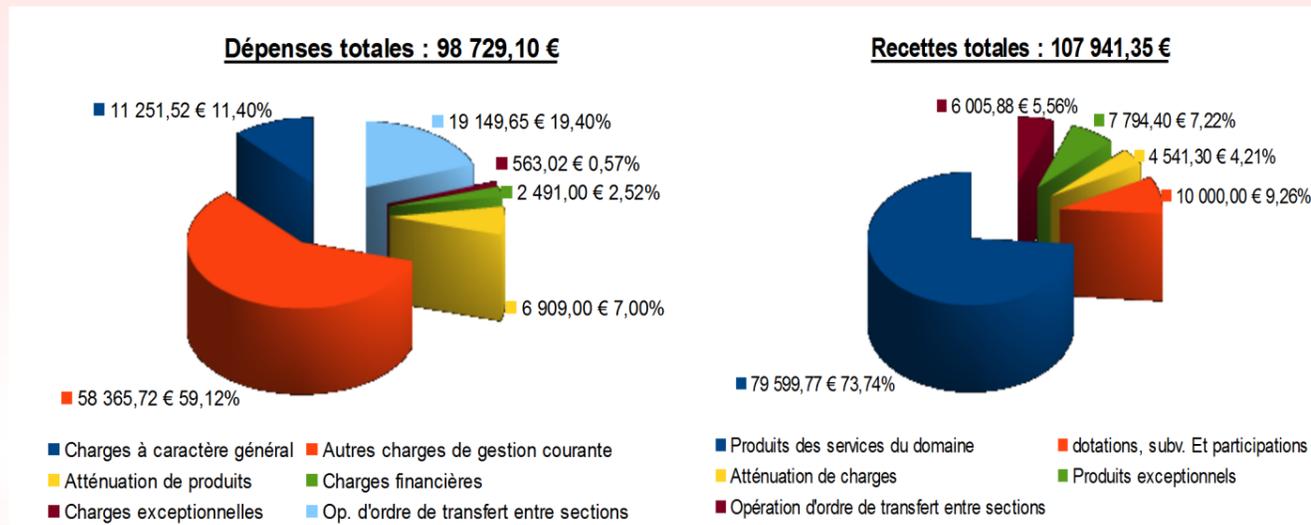
- vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique et pour assister à la journée d'appel de préparation à la défense
- être automatiquement inscrit(e) sur les listes électorales dès 18 ans.



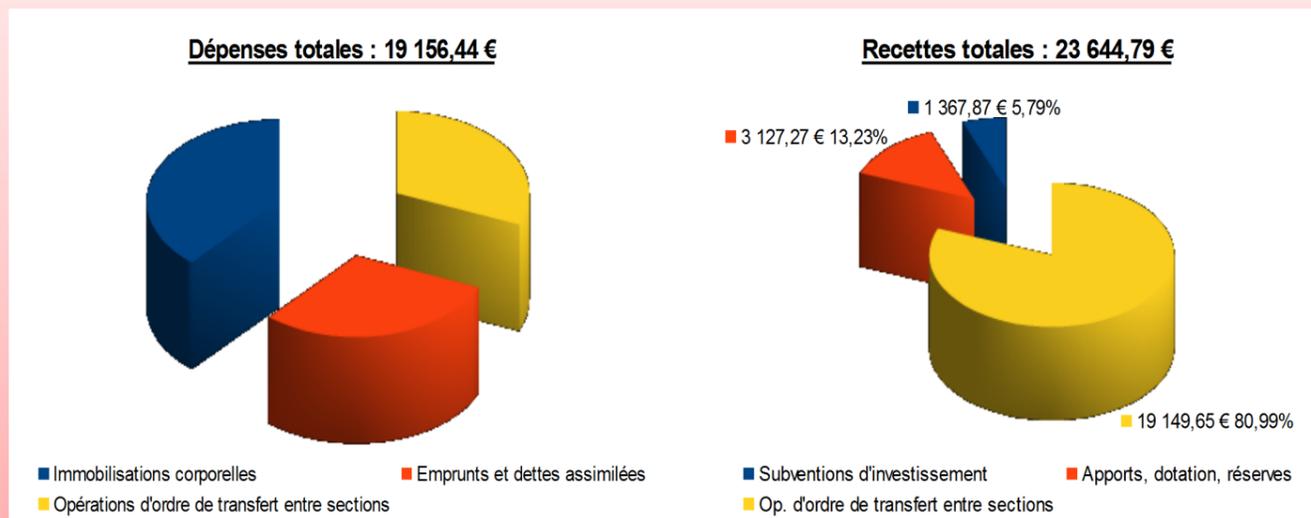
Gestion de l'eau compte administratif 2013

Le Compte Administratif 2013, présenté par Monsieur Rousseau Michel, est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Section d'exploitation



Section d'investissement



Tarifs 2015

Salle communale :

| Période | Tarifs en € habitants de la commune | Tarifs en € habitants hors commune | Tarifs en € pour les associations municipales locales |
|--------------------------------------|---|------------------------------------|---|
| Tarif été (1er mai/ 31 octobre) | 100 | 150 | GRATUIT |
| Tarif hiver (1er novembre/ 30 avril) | 150 | 200 | |
| Tarif vin d'honneur | 50 | 80 | |
| Caution | Une caution de 300 € et une attestation d'assurance sont demandées à la remise des clés | | |

Cantine :

| | |
|---|--------|
| Repas enfant | 1.90 € |
| Repas adulte (personnel et enseignants) | 3.80 € |

Garderie :

| | |
|-------|-----|
| matin | 1 € |
| soir | 1 € |

Gîte rural :

| | | |
|-------------------|---|--------|
| Très haute saison | Du 24 juillet au 21 août | 360,00 |
| Haute saison | Du 03 juillet au 24 juillet | 300,00 |
| | Du 21 août au 28 août | |
| Moyenne saison | Du 03 avril au 03 juillet | 200,00 |
| | Du 28 août au 25 septembre vacances Toussaint et Noël | |
| Basse saison | Autres périodes + vacances de février | 180,00 |
| Week-end | Du vendredi soir (à partir de 16h) au dimanche soir (jusqu'à 16h) | 120,00 |

Camping « le Dompierre » :

| | Tarifs en € |
|---|-------------|
| Adulte | 2,00 |
| Enfant de 4 à 14 ans | 1,00 |
| Tous véhicules (V.L, moto) | 2,00 |
| Caravane | 2,00 |
| Camping-car | 2,00 |
| Tente | 1,00 |
| Branchement caravane | 3,00 |
| Garage mort, saison forfait | 30,00 |
| Garage mort, hors saison, forfait mensuel | 15,00 |
| Borne camping car | 5,00 |

Cimetière :

Prix de la concession : 25 € le m²

Pêche :

| carte | Tarifs en € |
|---|-------------|
| Demi-journée | 3.00 |
| journée | 5.00 |
| Carte saison | 40.00 |
| Gratuit pour les -12 ans et pour les enfants de la commune (sous condition que les + jeunes soient accompagnés d'un adulte) | |

Association des Dompierre de France

Il n'y a pas eu de Fête des Dompierre de France cette année et nous n'avons aucune confirmation pour 2015. Monsieur Gaboriau, maire, nous fait savoir qu'elle aura lieu à Dompierre-Sur-Yon en 2016.

L'assemblée générale a eu lieu le 11 octobre 2014 à Dompierre de l'Orne sous la vice-présidence de Mesdames Colette Baudot et Denise Besson.

Monsieur Daniel Bigeon, Maire de Dompierre de l'Orne, accueille tous les participants à l'AG et demande d'observer une minute de silence en mémoire du Président Jean-Pierre Guoin décédé début août.

Calendrier des assemblées générales

2015..... 10 octobre à Dompierre-du-Chemin

2016..... à préciser à Dompierre sur l'Oise

2017..... à préciser à Dompierre-aux-Bois

Lors du Conseil d'Administration qui a suivi l'Assemblée Générale, Madame Janine Lagache de Dompierre (Oise) a été élue Présidente des Dompierre de France en remplacement de Jean-Pierre Guoin.

Le Président, Daniel Baige

Etat civil



Naissance :

Le 11 décembre 2014, VAN LISHOUT Beauke née à Limoges, Le Beauvert

Félicitations aux heureux parents!

Décès :

• Le 13 mars 2014, LEGRAND Marthe (née LEFORT), l'Age

• Le 30 mars 2014, ROUSSARIE Suzanne (née MAILLARD), 9 Cros

• Le 5 avril 2014, LEDON Claude, 8, les Faïtes

• Le 21 août 2014, LEGRAND Fernand, l'Age

• Le 7 octobre 2014, MARSAUDON Roland, 3, chez Chaumet

• Le 14 octobre 2014, PAILLIER Renée, Lavaud

• Le 27 décembre 2014, POUJAUD Paul, Cros

Nos condoléances renouvelées aux familles.



Affectation du résultat d'exploitation « budget Eau »

Après avoir eu connaissance du compte administratif de l'exercice 2013, les Membres du Conseil Municipal statuent sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

Pour mémoire :

| | |
|------------------------------------|---------------|
| Excédent de fonctionnement reporté | + 3 654.73 € |
| Excédent d'investissement reporté | + 60 915.76 € |

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2013

| | |
|---|---------------|
| Solde d'exécution de l'exercice 2013 | + 4 488.35 € |
| Solde d'exécution cumulé (4 488.35 + 60 915.76) | + 65 404.11 € |

Solde des restes à réaliser au 31 décembre 2013: néant

Résultat de fonctionnement :

| | |
|-----------------------------|----------------------|
| Résultat de l'exercice 2013 | + 9 212,25 € |
| Résultat antérieur | + 3 654.73 € |
| | ----- |
| Total à affecter | + 12 866.98 € |

Tarifs de l'eau pour l'année 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec 11 voix pour, fixe les tarifs eau/assainissement comme suit:

Tarif de la taxe d'assainissement par m3 : 1.15 €. Abonnement part fixe communale : 30 €

Tarifs fixés par la SAUR :

Tarif part variable : 1.929 € par m3 HT. Abonnement part fixe : 30.31 € HT

A l'avenir, vous recevrez 2 factures par an, comprenant l'abonnement et la consommation.

Une au mois de décembre, comprenant votre consommation réelle et une seconde au mois de juin basée sur votre consommation.

Réunion publique avec la Saur :

Suite au nouveau contrat signé entre la commune et la Saur qui établit désormais la facturation d'eau et d'assainissement, une réunion publique avec les représentants de cette société devrait avoir lieu le 11 avril à la salle des fêtes à 9h30, la population pourra alors faire part d'éventuelles questions sur les premières factures reçues.

Vote du budget primitif eau-assainissement 2014

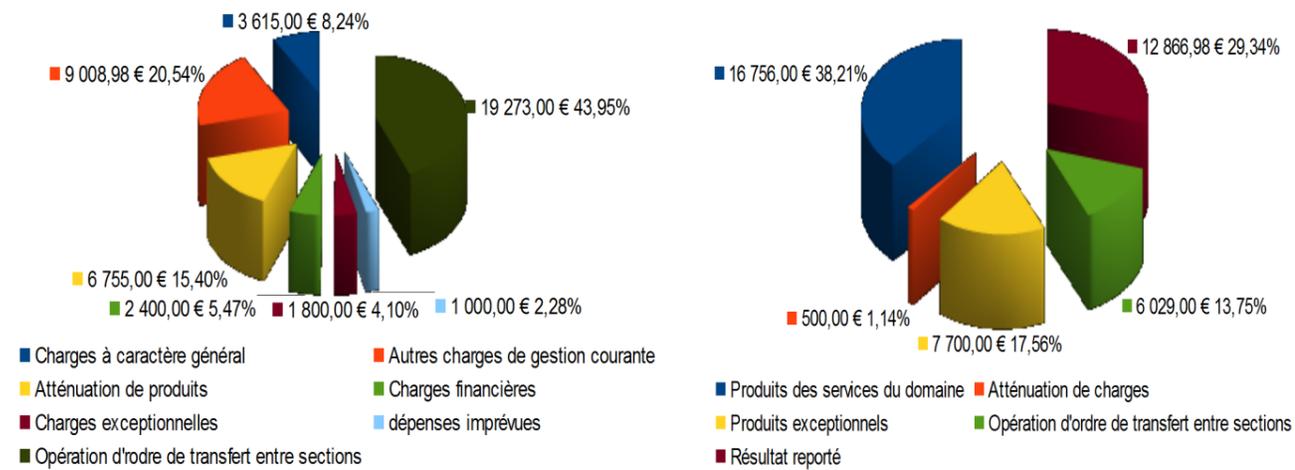
Comité des fêtes

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2014 qui s'élève à :

Section d'exploitation

dépenses totales : 43 851,98 €

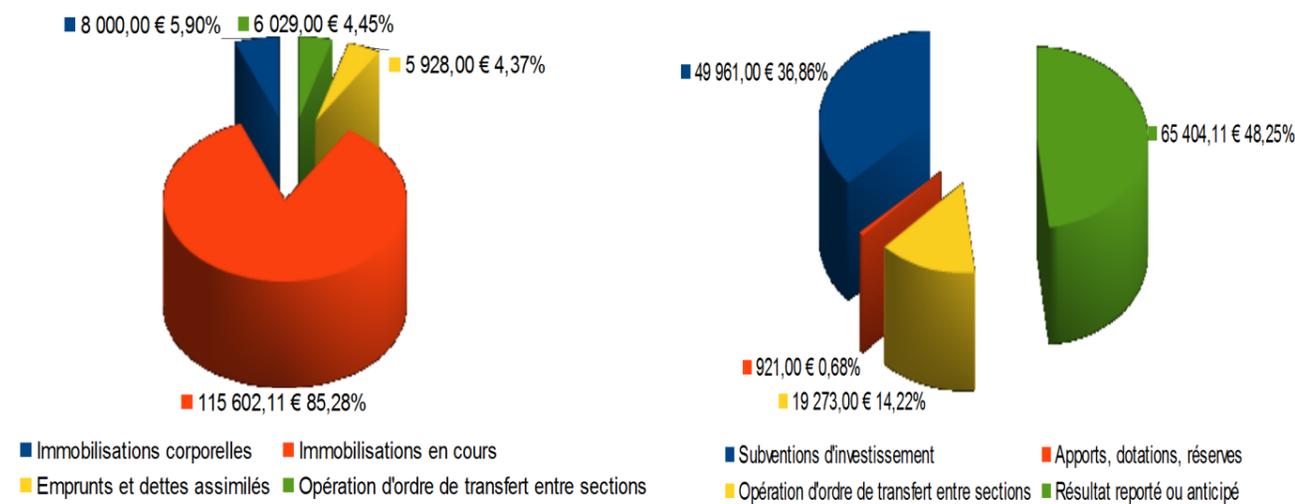
Recettes totales : 43 851,98 €



Section d'investissement

Dépenses totales : 135 559,11 €

Recettes totales : 135 559,11 €



Le président, le bureau ainsi que tous les membres du comité des fêtes vous présentent tous leurs vœux pour l'année 2015.

L'année 2014 a été bonne, en commençant par le loto gourmand qui a eu lieu le lundi 21 avril et a amené de nombreux gourmands.

La pétanque de fin juin à début septembre a de nouveau été une belle réussite avec une moyenne de 45 équipes tous les vendredis soir malgré le temps. Nous remercions toutes les personnes qui ont été fidèles.

La fête annuelle du 27 juillet s'est bien passée: le vide-grenier avec une trentaine d'exposants ainsi que le concours de pêche qui a eu lieu le matin et qui a fait la joie des pêcheurs avec de nombreuses prises.

Le groupe folklorique « Pour le plaisir » est venu animer cette fête malgré le manque de monde. Pour clôturer la



soirée, Serge Brun a animé le bal sous chapiteau suivi d'un très beau feu d'artifice, tiré sur l'étang, offert par la municipalité que nous remercions.

Le concours de belote du 3 octobre n'a pas attiré grand monde.

Le comité des fêtes a une pensée pour son vice-président, Roland, qui nous a quitté subitement au mois d'octobre, après de trente ans au comité des fêtes pendant lesquels Roland n'a pas hésité à donner de son temps libre.

Le Président, Daniel Baige

Dates à retenir pour 2015:

- loto : à définir
- Concours de pétanque : du 26 juin au 4 septembre
- Fête annuelle : dernier weekend de juillet
- Concours de belote : à définir
- Marché de Noël : le 13 décembre
- Réveillon de la Saint-sylvestre : 31 décembre

Le budget primitif 2014 est adopté à l'unanimité

La publication annuelle du bulletin municipal reste l'occasion de communiquer la vie de notre association. Je commencerai par une pensée pour notre vice-président Roland MARSAUDON qui malheureusement nous a quittés en début de saison de chasse.

Tout d'abord, je vous informe d'un remaniement du conseil d'administration car le président a voulu céder sa place suite aux responsabilités qui lui ont été attribuées au sein du Conseil Municipal.

| | | | |
|------------------|---------------------------|---------------------|-----------------|
| Président : | MARCHADIER Philippe | Trésorier : | ROUSSEAU Michel |
| Vice-président : | DUCHIRON Jean | Trésorier adjoint : | PAILLER David |
| | MARSAUDON Roland (décédé) | Membres : | DOUCET Raymond |
| Secrétaire : | BAZIN Gérard | | BESSAT Guy |

Le nombre de chasseurs reste stable : 48 pour la saison 2014-2015. Nous avons accepté un jeune qui a obtenu son permis de chasse à 0€ mis en place par la Fédération des Chasseurs de la Haute-Vienne. Nous avons aussi le plaisir d'avoir un jeune chasseur de la commune en chasse accompagnée qui participe aux battues et que je félicite pour son comportement au sein de l'équipe. J'invite donc jeunes et moins jeunes à vous inscrire au permis à 0€ et tout le monde sera le bienvenu au sein de notre ACCA.

La saison en cours se déroule normalement, nous avons effectué en juillet un lâcher de canards en provenance de chez monsieur DELALANDE à Mézières sur Issoire, sur différents étangs de la commune. Je remercie d'ailleurs toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de cette opération.

Nous procédons aussi à des lâchers de faisans et de perdrix de tir, en provenance des Ets SAINT HAUBERT 87 à Arnac La Poste, qui nous fournissent de très beaux spécimens.

A compter du mois de novembre, jusqu'à la fin de l'année, nous avons décidé à chaque lâcher de mettre 5 faisans dans la volière sur la réserve du Peu Bourneu (soit 25 pièces au total). Pour les lièvres et les lapins, la population est trop abondante sûrement due à beaucoup trop de renards sur notre territoire. A l'heure où j'écris ce compte-rendu, la migration des palombes et des bécasses débute juste, j'espère que celles-ci seront abondantes pour satisfaire les chasseurs de ces espèces.

Tous les samedis, nous réalisons des battues aux chevreuils, renards, sangliers et à ce jour nous avons prélevé 5 chevreuils, 25 renards (en comptant les 3 de l'été), et 0 sanglier (pas de chance pour l'instant). Nous faisons le maximum pour essayer de prélever ces bêtes noires, pour le monde agricole (dégâts sur prairies, culture et passage dans les troupeaux) donc j'invite tout le monde à nous donner le maximum de renseignements pour éviter d'éventuels dégâts mais aussi d'accidents de la circulation.

Je remercie tous les participants qui viennent aux battues dans une ambiance conviviale.

Je vous confirme que l'ACCA organisera un concours de belote en début d'année 2015 en espérant vous voir nombreux.

Voilà mon résumé de cette première saison en tant que président, je reste à votre disposition pour d'éventuels renseignements ou problèmes qui vous touchent.

L'ensemble des chasseurs, le conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter à tous une bonne année 2015,

Le Président, Philippe Marchadier

Centre Communal d'Action Sociale

Composition du CCAS :

Monsieur Guibert Philippe, Président, membre de droit.

• Représentants du Conseil Municipal : (élection au sein du Conseil Municipal)

- Monsieur Blondet Olivier
- Madame Clauss Laurence
- Madame Potard Odile
- Madame Roulon Sabrina

• Représentants des associations : (désignation par le Maire)

- Monsieur Filleux Claude (Trésorier de l'AFPAR)
- Madame Ploy Josette (Présidente de l'Amicale « Sourire d'Automne »)
- Monsieur Poujaud Michel (Président du comité local Croix Rouge de Magnac-Laval)
- Monsieur Petitpas (Président de la FNATH)

Réunion du 10 décembre 2014:

-Election d'un vice-président.

Monsieur Blondet Olivier a été élu vice-président.

-Décision modificative budgétaire :

Dépense de fonctionnement article 6562 secours : +650 €

Recette de fonctionnement : article 7474 participation commune : +650 €

Approuvé à l'unanimité des membres du Conseil d'administration.

-Prise en charge des frais de transport scolaire pour les élèves de maternelle et primaire:

Le président présente aux membres du CCAS un état d'un montant de 625 € correspondant aux frais de transport scolaire engagés par les familles. Le conseil d'administration émet un avis favorable aux remboursements de ces frais et autorise le Président à émettre les mandats.

Réalisations 2014

Acquisition de matériel divers:

- un ordinateur pour la mairie auprès de l'entreprise AIM (La Souterraine) pour un montant de 1 333 €
- Un canapé pour le gîte communal a été acheté à BUT (Limoges) pour un montant de 400.88 €
- 2 réfrigérateurs (école et salle communale) ainsi qu'une machine à laver pour la cantine, procurés et installés par l'entreprise Lagelec (Magnac-Laval) pour un montant total de 2 425.15 €.
- Une armoire pour défibrillateur a été achetée à la Centrale Médicale. Son coût est de 495 €.

Acquisition de matériel roulant :



Une débroussailleuse a été achetée aux établissements La-ville (La souterraine) pour un montant 37 080 € TTC.
Reprise de l'ancien matériel : 9000 €. Prix d'achat pour la commune : 28 080 € TTC



Un tracteur-tondeuse a été acheté à l'établissement Kyriel (Magnac-Laval) pour un montant de 22 940.02 € TTC.
Reprise de l'ancien matériel : 3000 €. Prix d'achat pour la commune : 19 940.02 € TTC

Mise aux normes des installations électriques :

- Le tableau électrique de la mairie et l'alarme de la salle des fêtes ont été mis aux normes. Un nouvel éclairage au terrain de pétanque a aussi été installé : le montant total des travaux s'élève à 3 711.89 €
- Mise en place de blocs d'éclairage de sécurité à la mairie, remplacement du câble d'alimentation de l'armoire dans l'escalier, augmentation de la puissance avec remplacement du disjoncteur alimentant la salle des fêtes, reprise des circuits d'éclairage, prise de courant et chauffage sur le tableau électrique de la mairie, et mise en place d'un nouveau tableau dans la cage d'escalier. Le montant de ces travaux est de 2 347.02 € TTC.
- La mise aux normes des extincteurs des bâtiments communaux est en cours. Plusieurs devis ont été demandés.

Amicale Sourire d'Automne

La Présidente ainsi que tous les membres du bureau vous présentent leurs vœux pour l'année 2015. Que celle-ci vous apporte joie, bonheur et surtout la santé pour toute votre famille. Nous avons une pensée pour les adhérents qui nous ont quittés.



En 2014, au mois d'avril, nous avons organisé une journée dans le Poitou. Nous avons fait connaissance avec les Baudets Poitevin, puis visité l'usine de fabrication des savons au lait d'ânesse. Un repas nous a été servi sur le bateau des Marais Poitevin, où nous avons un guide extraordinaire. Tout au long du repas, il nous traçait la vie de ceux-ci. Très beau voyage, tout le monde était ravi et c'était l'heure de revenir chez nous.

Au mois de septembre, nous étions à Saumur le matin pour une démonstration du travail des chevaux. L'après-midi, visite de l'abbaye de Fontevraud. Il s'agit de la première abbaye mixte où les abbés sont des femmes. C'est aujourd'hui un haut lieu culturel. Les conférences et les expositions ont définitivement remplacé les murmures et les prières. La journée était terminée, il fallait rentrer chez soi.

Vous serez tenus au courant pour le programme de 2015 mais retenez quand-même la date du mercredi 8 avril 2015 pour aller à l'Ange Bleu à Bordeaux.

Amitiés à tous les adhérents,
La Présidente, Josette Ploy



Dates à retenir :

- 8 avril : Ange Bleu à Bordeaux
- 23 septembre : Voyage en Charente
- 29 novembre : Loto - Salle des fêtes
- 6 décembre : Repas de fin d'année

Nos associations

Association Kloreaufil



Pour l'association Kloreaufil, l'année 2014 s'est remplie de connaissances multiples avec des films sur le MIEL, L'ORTIE, un atelier sur la LAINE, une sortie sur les ARBRES, un troc et une conférence sur les PLANTES...

Nous avons dépassé la cinquantaine d'adhérents de depuis notre création.

Nous continuons les cours de YOGA, de

RELAXATION CORÉENNE, les ateliers de VANNERIE.

La nouveauté de la rentrée de septembre 2014 : Kloreaufil vous offre des balades tous les 15 jours dans la nature, les lundis matins.

Nous vous donnons rendez-vous en 2015, au printemps pour une journée à Dompierre : reconnaissance, cueillette et cuisine des plantes sauvages comestibles.

A vos paniers!

A vos assiettes!

Merci de votre soutien,

Ysabel, Monique, Marie-Paule, Annie



Travaux d'aménagement du centre-bourg, suite et fin...



- mission coordonnateur
SPS : 936 €
- relevé photos grammétriques des murs de la nef de l'église (faces intérieures et extérieures) prise de clichés sur le terrain , recalage topographique des clichés, réalisation d'un compte-rendu de chacune des faces: 2124 €
- Honoraires architecte (Monsieur Massicot) : 14 319, 72 €
- Lot n1 : Maçonnerie-voirie-pavage : Entreprise EURO-VIA (Limoges): 173 317.98 €
- Lot n2 : Eclairage public : Entreprise SIERVELEC (Oradour S/ glane): 8 760.00 €
- Lot n3 : Espaces verts : Lesbojardins (Couzeix) : 7 800.00 €

Notre centre-bourg, où se trouvent notamment la maison des loisirs, le monument aux morts ainsi que l'église, a été remis en valeur grâce à des travaux. : des espaces pavés avec caniveaux, plusieurs murets, des marches, de nouveaux éclairages, plusieurs espaces verts arborés, une borne fontaine et une borne foraine avec prise de courant ont été aménagés. Des travaux de mise en valeur des vestiges mis au jour dans le soubassement de l'église ont par ailleurs été effectués.

Le montant des travaux s'élève à 209 264.06 € dont 93 500 € ont été subventionnés par le Conseil Général, 33 220 € par l'Etat au titre de la DETR, et 5 000 € par la DRAC.

Le montant total de 209 264.06 € TTC se détaille comme suit :

- étude de l'ADAC : 1196 €
- Centre-France publicité : 810.36 €



Suite à la suppression de la réalisation d'un escalier initialement prévu entre la place de l'église et la rue du gîte, un accès pour personnes à mobilité réduite a pu être réalisé à la mairie ainsi qu'à l'agence postale.

Réfection de la cuisine de l'école :

Pendant les vacances de la Toussaint, la cuisine a entièrement été rénovée. Les dalles au sol ont été changées et un revêtement a été posé. Les murs et plafond ont été repeints par l'entreprise de Monsieur Pailler Jean-Marc .

Le montant des travaux s'élève à 5 349.90 € TTC.



Agrandissement cimetière :

Monsieur Perrot Silvère a fabriqué un portail pour le nouvel accès du cimetière pour un montant de 3 744 € TTC

La réalisation des allées intérieures et extérieures s'élève à 12 870.40 € TTC.

Ces travaux ont été subventionnés par le Conseil Général à hauteur de 45% soit 6 246.54 €.



Réfection de la toiture de la cuisine de la salle communale :

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Audier pour un montant de 10 565.76 € TTC, ils ont été subventionnés par le Conseil Général à hauteur de 1950 € et par l'Etat au titre de la DETR pour 1 555 €.

Travaux dans les villages :

- Réalisation de plateformes pour container ordures ménagères.
- Acquisition de nouveaux containers dans le bourg, l'éco-point et les villages suivants : Treiffeix, Les Ecures, Ayres, Le Moulin Breton, Le moulin du Château, Le Grand Montbraud, Les Sagnes, Chez Chaumet (l'été seulement) .
- Travaux de voirie réalisés au village de Champagnat : Réfection d'une canalisation d'écoulement des eaux pluviales et pose de caniveaux, réalisé par l'entreprise Courcelle : 3 905.28 € TTC
- Moulin du Château : pose de caniveaux en prolongement de l'existant : 420 € TTC, réalisé par l'entreprise Pascal Pailler.
- Abatage de 2 arbres penchés: Chapelle du Couret et Vergnedonde : 1128 € TTC « Des racines aux branches » Couzeix.
- Travaux au village de Lavalette-Montavie :
Des travaux de sécurisation sont prévus au village de Lavalette-Montavie. Ces travaux consistent en la mise en souterrain des lignes électriques existantes. L'enfouissement des réseaux d'éclairage public se fera conjointement aux travaux du SEHV.
Dans la séance du Conseil Municipal du 7 mai 2014, le Syndicat d'Energies Haute-Vienne a été désigné comme maître d'ouvrage pour la gestion et la surveillance de ces travaux. Le montant estimatif des travaux s'élève à 5540 € pour cette opération.
Le syndicat prend en charge des matériels d'éclairage public sur la base d'un montant de 1750 € HT par point lumineux existant avant les travaux du SEHV, et une subvention complémentaire sur la base de 12 € HT par mètre linéaire sera établie afin de cofinancer le coût afférent au réseau d'éclairage public.

Recherches effectuées par Monsieur Filleux Claude

Séance du 16 février 1913

N°149 : vote d'un emprunt de 27 042 francs pour la construction d'une école à Dompierre et au Beauvert.

N°184 : Demande que le tracé du chemin de fer de Magnac-Laval à St Sébastien desserve Dompierre, le tracé le plus économique : partir de la Croix Maraud, route de Magnac-Laval à Lussac les Eglises, suivre la voie romaine, longer la forêt de Magnac-Laval pour aboutir à la route de Magnac-St Léger qu'il traverse, continuer toujours la voie romaine se dirigeant au nord de Dompierre et venir rejoindre en cette commune un communal d'une étendue de 1ha 28a 90 ca, où on pourrait établir la station desservant Dompierre vers la forêt.

Séance du 30 novembre 1913

Sous la présidence de Monsieur Dardanne, Maire

N)204: Renouvellement du bail à ferme, pour l'adjudication des boues et immondices des rues du Bourg.

N°206 : Demande de maintien d'une institutrice au poste du Beauvert. L'inspecteur signale que le Conseil devait s'engager à voter une somme de 80 francs pour les frais de couture. Le Conseil, après en avoir délibéré regrette de ne pouvoir accéder aux désirs de ce maître, vu la situation budgétaire actuelle, et demande le maintien au poste du Beauvert.

Séance du 15 février 1914

N°209 : Communication au conseil d'une pétition des habitants du village des Faïtes, tendant à obtenir de Monsieur Moulinet, entrepreneur, un supplément de matériaux pour le chemin N°10bis détérioré par le transport des pierres nécessaires à la construction de l'annexe militaire de Magnac-Laval.

N°218 : Achat d'un isoloir, de la loi du 29 juillet 1913 obligeant les communes à se procurer un isoloir destiné à assurer le secret, la sincérité et la liberté du vote.

N°221: Monsieur le président demande au Conseil l'autorisation de passer les actes de vente avec les propriétaires Ferrand, Fourlon, Bretonnet pour la cession de parcelles de terrains achetés par la commune pour la construction des écoles de Dompierre et du Beauvert.

Séance du 5 juillet 1914 :

N222 : Sous la présidence de Monsieur Dardanne, Maire. Etaient présents Monsieur Dardanne, Maire. Monsieur de

Puybaudet, Monsieur Lavoux, Monsieur Morgat, Monsieur Pagnat Jules, Monsieur Caurat, Monsieur Guinard, Monsieur Genty, Monsieur Vignaud et Monsieur Grellaud. Absent, Monsieur Pagnat Joseph.

Ordre du jour: Vote des budgets de 1913.

N°227: Sur la proposition de Monsieur Puybaudet, le Conseil Municipal accepte la construction d'une bascule au chef-lieu de la commune près de l'Eglise.

N°230: Suppression de l'indemnité de logement de l'instituteur adjoint pour le 4ème trimestre 1914, attendu que dorénavant tous les maîtres auront leur logement dans l'édifice communal. En outre, le Conseil décide d'inscrire à l'exercice de 1915 une partie de ce crédit au propriétaire de la Poste, Monsieur Bartélémy pour loger le Facteur-Receveur.

N°235: Demande au Conseil Municipal d'assurer les nouvelles écoles construites à Dompierre et le Beauvert et y compris le mobilier scolaire.

N°239: Demande autorisation de contracter un emprunt de 900 francs pour la construction du chemin vicinal N7 de Dompierre au Petit Montbrod entre les Ecures et les abords du Pont.

Séance du 18 octobre 1914

N°241: Demande au Conseil Municipal de voter un crédit pour l'achat de vêtements d'hiver à distribuer à nos soldats, combattants pour la défense nationale. Il est décidé à l'unanimité d'employer la somme de 100 francs non utilisée par les instituteurs pour l'achat de livres aux bibliothèques scolaires.

Séance du 22 novembre 1914

Conformément à l'art. 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique. Etaient présents, Monsieur Dardanne, Maire; Monsieur Lavoux, adjoint; Monsieur Caurat, Monsieur Pagnat Jules, Monsieur Pagnat Joseph, Monsieur Genty.

Absents: Monsieur de Puybaudet et Monsieur Guinard, mobilisés, Monsieur Morgat, Monsieur Grellaud et Monsieur Vignaud.

Cette séance a été consacrée à la demande de l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables, aux familles nombreuses, la liste des personnes admises à l'assistance médicale gratuite pour 1915 étaient de 26 personnes.

En 1914, la commune comptait 1265 habitants.

Nos ados

Dans la séance du Conseil Municipal du 12 septembre 2014, il a été décidé de mettre la maison des loisirs à la disposition des adolescents les dimanches après-midi afin qu'ils puissent avoir un lieu de rassemblement. Deux adolescents ont été désignés responsables : Blondet Jordan et Marchadier Adrien, encadrés par deux référents élus Messieurs Rousseau Michel et Bazin Gérard.



Halloween :

Les adolescents dompierois ont fêté Halloween!! Pendant les vacances de la Toussaint, un groupe d'adolescents, déguisé en fantômes, monstres, ou sorcières, a parcouru les rues et a sonné aux portes en criant « farces ou friandises ». Ce moment fut apprécié par les habitants « terrorisés » qui ont bien « joué le jeu » et les enfants sont repartis enchantés avec un bon butin de bonbons ou autres. A l'année prochaine!!

Marché de Noël :

Le dimanche 15 décembre, les adolescents tenaient un stand et proposaient des jeux aux visiteurs, avec entre autres, le fameux « chamboulou ». Un lot, provenant de leurs biens personnels (peluches ou jouets en très bon état auxquels ils souhaitaient donner une seconde vie), était remis à chaque participant. Les fonds recueillis serviront pour leur futures sorties.



Sortie annuelle des adolescents :

Le Conseil Municipal souhaite perpétuer la sortie des adolescents (de la 6ème jusqu'à 18 ans). Celle-ci, à la demande des jeunes, se ferait plutôt sur une période de vacances au printemps ou en été. Une réunion est prévue pour déterminer lieu et date.

Le samedi 14 février, 16 de nos jeunes ont eu le plaisir d'aller voir un match du CSP au stade de Beau-blanc à Limoges.

Travaux de voirie :

- VC 11, route de Champagnat/les Fougères, carrefour de la Loge Sud au carrefour de Treiffeix. Dérasement et curage des fossés pour 2 040 € TTC. Au printemps, il est prévu le reprofilage.
 - 4 tonnes de compomac ont été étalés sur l'ensemble des routes.
 - 3 tonnes de compomac vont être livrés au printemps pour continuer l'entretien de la voirie.
 - une autre livraison aura lieu à l'automne (7 tonnes environ).
 - Vincent et Jean-Luc ont bouché les nids de poule sur l'ensemble des chemins d'exploitation. Cette même opération sera reconduite en 2015.
 - Aqueduc des Valettes et effondrement en face du Peu Bourneux, direction chez Chaumet : Les travaux ont été chiffrés et normalement la réfection devrait se réaliser en 2015.
- Si vous constatez des problèmes de voiries, merci de bien vouloir les signaler à la mairie afin que la commune puisse intervenir rapidement.
- Débroussaillage : L'entretien des accotements a été réalisé en trois passages en fonction de la pousse de la végétation. Lors du 3ème passage avec l'épareuse, l'ensemble des accotements a été coupé et les buissons ont été taillés (face et dessus).

Echange de parcelles communales:

Un échange de parcelles entre la commune et monsieur Marzet Jean-Marie a été signé en mars 2014 à l'étude SCP Clisson-Géraldy (le Dorat) :

- Biens cédés par Monsieur Marzet : ZK21 - ZL52 - ZL57 (situés route du Beauvert).
- Biens cédés par la commune : ZK142 - ZK144 – ZK145 - ZK179 (situés route du Mas).

La valeur des biens échangés est de 5 268.43 € pour une superficie de 2ha 54a et 40ca. Les frais de notaire d'un montant total de 821.50 € ont été supportés par moitié entre la commune et Monsieur Marzet (soit 410.75 € chacun).

Dossiers demande de subventions 2015

déposés auprès du Conseil Général

Dans le cadre des contrats territoriaux départementaux programmation 2015

- Création d'un espace cinéraire
- Assainissement du village de Treiffeix (réseau d'eau usée)
- Construction d'un local technique et d'un bloc sanitaire
- Extension du réseau d'assainissement du bourg

déposés auprès de l'Etat

Dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux :

- Création d'un espace cinéraire
- Construction d'un local technique et d'un bloc sanitaire

Info

Point lecture

Un projet « point lecture » dans les locaux de la mairie va très bientôt voir le jour en collaboration avec la communauté de communes. Les horaires et les modalités de prêts de livres ou autre supports multimédias seront affichés dans les panneaux des villages prochainement.

Assainissement du village de treiffeix :

Les travaux d'assainissement débuteront en 2015.

•Rappel sur le dossier :

- une subvention de 33 300 € attribuée par le Conseil Général de la Haute-Vienne pour la partie épuration.

- Dépôt d'une demande d'aide financière auprès de Conseil Général pour la partie réseau.

•Choix du cabinet d'études :

Dans la séance du 17 octobre 2014, après mise en concurrence de plusieurs cabinets d'études, le Conseil Municipal a retenu le cabinet « Conseil-études-environnement » de Cussac pour assurer la maîtrise d'œuvre pour un coût de 7 004 € HT.

Le marché a été notifié au cabinet d'études le 4 novembre 2014.

L'acquisition de la parcelle de terrain où doit être réalisée la station est en cours. Un rendez-vous a eu lieu sur place entre Monsieur le Maire et le propriétaire du terrain. Après bornage du terrain, un compromis de vente sera signé.



Information importante concernant l'assainissement collectif

Petit rappel: Veuillez veiller à ne jeter aucune lingette ménagère (même biodégradable), changes hygiéniques, tampons... dans les toilettes. Ces produits causent des dégâts importants en provoquant des bouchons et obligent à faire des interventions intempestives par les services sur le réseau.



Audit Assurances :

Selon le cadre des marchés publics, il est obligatoire de remettre en concurrence périodiquement entre 3 et 5 ans les marchés d'assurance. Afin de se mettre en conformité avec ce code et d'obtenir de meilleures garanties tant sur le plan qualitatif que quantitatif, la commune a souhaité faire appel à la SAS Gourdon Audit Assur représentée par Madame Gourdon Alexandra pour renégocier les contrats d'assurance de la Commune. Le coût de cette prestation s'élève à 1 680 € TTC.



Elections :

Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars.

Les élections régionales auront lieu au cours du mois de décembre.

Expositions « Les as de la première guerre mondiale » et « Philippe Leclerc de Hautecloque » du 13 au 18 mai

« Le devoir de Mémoire ».

En partenariat, avec l'Office National des anciens combattants. La commune a organisé au mois de mai une exposition concernant « les As de la 1ere guerre Mondiale », qui en 30 panneaux, relate les débuts de l'aviation, l'évolution, le progrès. Pour être classé « AS », il fallait avoir abattu 5 avions ennemis.

Le 2eme thème, était sur la vie du Général Leclerc (Philippe Leclerc de Hautecloque), relatant tout son passé militaire, depuis ses études en passant par les guerres coloniales et la libération de Paris avec la 2ème DB.

Dans le cadre du centenaire de la déclaration de la guerre 1914-18. L'exposition « la Grande Guerre » en 20 panneaux, relate depuis l'ordre de mobilisation générale, la guerre dans les tranchées, les gaz, le progrès de la médecine, les privations. L'arrière : la vie des femmes dans les campagnes, à l'usine... tous les hommes étaient partis à la guerre. Il fallait assurer les tâches et élever les enfants seules.

Compagnons d'infortune, ouvriers, employés, officiers, partagent le quotidien du front, la fraternité dans les tranchées.

Pour notre commune, les morts pour la France pendant la guerre de 14-18 sont de 53 appartenant à 25 régiments différents.

Le devoir de mémoire ne doit pas s'éteindre. Souvenons nous de nos chers Poilus, qui ont tout donné pour la patrie et notre liberté.



Depuis toujours soutenue par la municipalité quelle qu'elle soit, l'école de Dompierre les Eglises maintient son cap et se réjouit encore de voir et d'entendre les enfants grandir et s'amuser en ses murs .

Effectif actuel : 15 élèves (6 CP – 3 CE1 – 6 CE2)

La convention signée entre le RPI (St Léger/ Dompierre) et la commune de St Hilaire la Treille, est reconduite pour 4 ans. Malheureusement, une clause nouvelle ajoutée à cette convention vient ternir le décor : l'effectif sur les 3 écoles réunies (St Léger-Magnazeix / Dompierre les Eglises / St Hilaire la Treille) ne devra pas être inférieur à 40 élèves. En deçà de cet effectif, la fermeture d'une classe sera prononcée.

Plus que jamais, il nous faudra œuvrer ensemble pour qu'aucune de ces 3 écoles ne « meure ».

Projets

- Cette année sera marquée d'une envolée vers le grand large. Élèves-voyageurs à bord du vaisseau « classe » lancé autour du monde, ces derniers auront le plaisir de terminer ce grand voyage sur la côte atlantique à la fin du mois de juin. Ils passeront 2 jours à découvrir le littoral et ses trésors, sentir, observer et écouter l'océan, fouler le sable, et aller à la rencontre des animaux du monde en visitant le zoo de la Palmyre.
- Pour Noël cette année, nous avons pris la route du « grand nord » ! et avons partagé ce joyeux moment avec les élèves de Lussac les Eglises. Merci à la municipalité pour son accueil.
- Nous continuons d'assister, avec cette curiosité toujours satisfaite, aux spectacles des JMF à St Sulpice les Feuilles.
- L'école est inscrite au projet « école et cinéma ». Les élèves découvrent ainsi le milieu et les plaisirs du 7ème art.
- Tous les lundis après-midi, de janvier à avril, nous nous rendrons à la piscine de La Souterraine.
- Les spectacles de fin d'année auront lieu désormais alternativement entre Dompierre et St Léger. C'est St Léger qui recevra cette année. La date sera communiquée ultérieurement.
- Et enfin, comme la tradition le veut, le dernier jour d'école sera l'occasion de partager un pique-nique et un moment agréable entre les 3 écoles de la convention.

Les améliorations des locaux et matériels scolaires

Après les travaux d'isolation et de rénovation qui avaient été engagés les années précédentes et qui rendent le quotidien chaleureux, ça a été au tour, cette année, de la mise à jour du système informatique (rétro-projecteur / ordinateurs / réseau internet). Finis les grincements de dents devant une connexion internet impossible, des postes bloqués... les joies de la technologie se transformant en cauchemars ! Aux élèves l'utilisation possible du matériel sans bugs récurrents.

Remerciements

- Un grand grand merci aux parents qui ont bien voulu passer l'agrément, de nous accompagner chaque semaine de janvier à avril à la piscine. Merci à eux de permettre à tous les enfants de l'école de bénéficier de cet apprentissage. Peut-être souhaiteraient-ils parfois être relayés ??? Avis aux intéressés.
- Merci aussi aux parents qui se sont volontairement rassemblés pour former l'association de parents d'élèves du RPI.
- Merci aux généreux donateurs qui se reconnaîtront, ainsi qu'à la municipalité, d'avoir fait preuve d'une extrême bonté au bénéfice du voyage de fin d'année. C'est aussi grâce à vous que ce séjour pour les élèves a pu être concrétisé.
- Merci aux personnes, associations et commerces locaux qui jouent le jeu et nous soutiennent dans notre quête de fonds !!
- Merci à M. Guibert et à son équipe de nous assurer de leur volonté à faire pérenniser notre école.
- Merci aux employés municipaux quotidiennement en contact avec l'école, de faire du lien et de m'éviter l'isolement !

Nelly Serier

"Si nous avons chacun un objet et que nous les échangeons, nous avons chacun un objet."

Assuré par Alexandra FREULON
(agent communal)

Service gratuit!

Sans conditions de ressources

Service mis en place pour les personnes:

- Ne pouvant plus accomplir les actes quotidiens rendus difficiles par l'âge de classement GIR 4 et plus (personnes âgées n'assurant pas seules leur transfert, mais qui une fois levées peuvent se déplacer à l'intérieur du logement. Elles doivent être parfois aidées pour la toilette et l'habillage).
- N'ayant pas de moyens de locomotion.

Services proposés (hors rendez-vous médicaux):

-Dessertes des courses à Magnac-laval : (alimentation, presse, fleuriste, pharmacie...) Tous les mardis matins (sauf dernier mardi du mois) sur inscription à la mairie.

TEL: 05-55-68-53-78 Au plus tard le vendredi avant 17H30.

- Dessertes sur Bellac ou la Souterraine : (Alimentation, vêtue...) Le dernier mardi du mois (matin ou après-midi à définir) sur inscription à la mairie.

- Déplacement selon besoin : (hors rendez-vous médicaux)

Cimetières (Dompierre et communes attenantes), visite de personnes hospitalisées (Magnac-laval, Bellac, Le Dorat.) Tous les mardis après-midis sauf dernier du mois.

-Déneigement des accès de l'habitation:

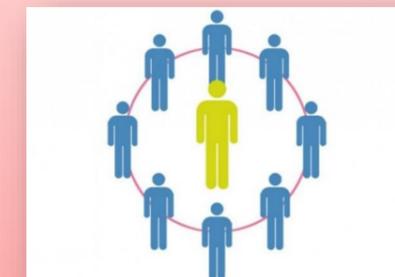
Services assurés par Vincent et Jean-Luc, agents techniques.

Inscription en début d'hiver 2015-2016.

Mise en place du service le 1er mai 2015

Pour plus de renseignements:

Auprès de la mairie au 05.55.68.53.78 ou de vos référents « village ».



Manifestations 2014

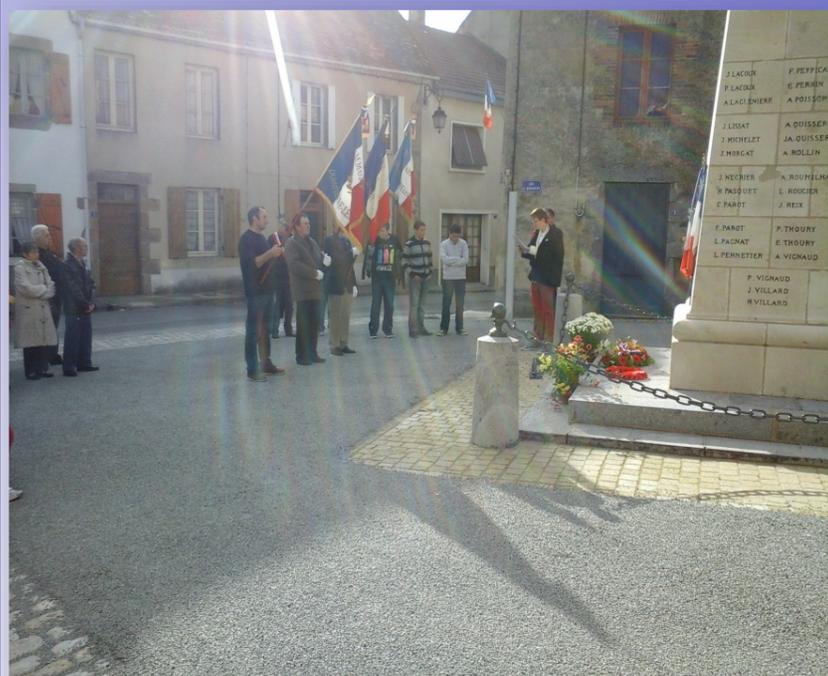


Repas des aînés : le 08/02/2014

Comme chaque année le repas des aînés, offert par la commune, a eu lieu à la salle des fêtes en la présence de Madame Catherine Beaubatie, Députée de la Haute-vienne et Madame Desmousseau, Conseillère Générale et Maire de St Léger Magnazeix. Il a réuni plus de 80 personnes, qui, rassemblées dans une ambiance chaleureuse, ont pu profiter d'un bon repas concocté par le traiteur Martialot. Une fois de plus, la musique de Jane Quick a ravi les convives.

Réunion publique du 3 mai :

La nouvelle municipalité a souhaité réunir la population. chaque élu s'est présenté et ce fut l'occasion d'échanger avec les habitants dans un moment convivial. La soirée s'est clôturée par un pot de l'amitié.



Cérémonies commémoratives :

Le 8 mai et le 11 novembre 2014, à 11h avaient lieu les rassemblements commémoratifs avec dépôt de gerbe au monument aux morts. Nos jeunes, Adrien, Baptiste, Yann et Jordan ont souhaité rendre un hommage à tous ces combattants « artisans de notre libération » en donnant lecture de passages du « message du 11 novembre ».

Réception des cadets militaires du 24 au 31 mai :

40 Cadets militaires de la Royal Air Force sont venus s'installer au Camping municipal. Le but de leur visite est d'enseigner à ces jeunes le rôle de la Résistance française pendant la première guerre mondiale avec une référence à Georges Guingouin et au massacre d'Oradour Sur Glane. Ils ont par ailleurs tenu à déposer une gerbe aux monument aux morts.



Anniversaire des 100 ans de Monsieur Fauvet le 28/09/14

Monsieur Lucien Fauvet, né le 27 septembre 1914, a célébré ses 100 ans en présence de sa famille, ses amis et plusieurs membres du Conseil Municipal. En traversant le 20ème siècle, Monsieur Fauvet a connu 3 guerres. Il a fréquenté l'école de Dompierre les Eglises et a exercé quelques temps le même métier que son père, conducteur de travaux. Il a par la suite travaillé au sein de la ferme familiale aux Ecures. Blessé au cours de la seconde guerre mondiale par un éclat d'obus, il sera définitivement réformé et reconnu grand invalide de guerre. Il obtiendra par ailleurs la médaille militaire le 10 mars 1941 et la décoration de chevalier de la légion d'hon-



neur le 19 avril 1950. Quatre enfants naissent de son union avec Germaine Méaume : Andrée, Jeanne, Jean-Michel et Jean-Claude.



Marché de Noël

Cette année encore, le comité des fêtes et la municipalité ont organisé notre marché de Noël. Une vingtaine d'exposants différents étaient présents: tricots, bijoux, friandises... idéal pour les idées cadeaux de dernière minute. Le midi, il était possible de se restaurer avec moules/frites ou saucisses/frites, ou encore des

huitres, sans oublier les incontournables brioches, châtaignes cuites et vin chaud. A 16h, le père Noël est arrivé en calèche et a offert aux enfants ainsi qu'aux plus grands une agréable



balade dans Dompierre. La distribution de friandises a eu autant de succès et a attiré les petits gourmands.